

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS (1)

(A retourner à la directrice de l'école en début d'année)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École Pierre Mac Orlan de Saint Cyr sur Morin

ANNÉE SCOLAIRE : 2024-2025

Nom : Prénom :
Classe : Date de naissance :
Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....
.....
N° et adresse du centre de sécurité sociale :
.....
N° et adresse de l'assurance scolaire :
.....

En cas d'accident ou malaise aigu, la directrice d'école ou l'enseignant(e) appelle le SAMU : 15

L'enseignant(e) s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile ou portable :
2. N° du travail du père : Poste :
3. N° du travail de la mère : Poste :
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Veuillez nous préciser les éléments suivants :

- **Date du dernier vaccin antitétanique** :
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

- **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI)** : OUI NON

Si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des mesures particulières dans le cadre scolaire, un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place. Il vous appartient d'en faire la demande auprès de la directrice d'école.

- **Nom - Adresse - N° de téléphone du médecin traitant** :
.....

Signature(s) :